



Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserves. Elles peuvent être soumises à changement ou annulation en fonction de l'évolution sanitaire.

En octobre

- **Samedi 10 octobre**, à 17h30 à la Salle des Fêtes, Assemblée Générale des Fous du Volant Aussonnais (Badminton)
- **Samedi 17 octobre**, Gymnase Germaine Tillion, Basket santé organisé par l'USA Basket
- **Samedi 17 octobre**, salle n°1 à 16h, Assemblée Générale de l'association surdi d'oc
- **Vendredi 23 octobre**, salle des fêtes à 20h30, Assemblée Générale du Foyer Rural

En novembre

- **Mercredi 11 novembre** à 11h au Monument aux Morts, Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 – Dépôt de gerbes et discours
- **Dimanche 15 novembre** à 15h à la Salle des Fêtes, Loto organisé par l'USA Basket
- **Samedi 21 et dimanche 22 novembre** à la Halle aux Sports, l'Union Harmonique d'Aussonne fête ses 110 ans (Cf. la rubrique Associations)
- **Samedi 21 et dimanche 22 novembre** à la Salle des Fêtes, Salon d'automne: exposition d'arts plastiques organisée par le Foyer Rural
- **Samedi 21 novembre**, à la salle n°1, repas grillades, vins nouveaux et châtaignes organisé par l'association Surdi d'Oc (sur inscriptions)

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe

Suite à l'arrêté interministériel du 28 juin 2020, paru au Journal Officiel du 03 septembre 2020, la commune d'Aussonne ne fait pas partie des communes reconnues en état de catastrophe naturelle pour l'année 2019.

Une nouvelle demande sera déposée début 2021, pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2020. Vous souhaitez être informés de l'avancée du dossier, envoyer un courrier à la Mairie ou un mail à contact@aussonne.fr

Location des salles communales aux particuliers

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire et de l'arrêté 46/2020 du 13 août 2020, les salles communales ne sont toujours pas ouvertes à la location pour les particuliers.

Reprise des permanences du conciliateur de justice

Le conciliateur peut intervenir pour des conflits d'ordre civil tels que les problèmes de voisinage, les litiges de la consommation.

Permanence les deuxièmes jeudis de chaque mois de 14h à 17h30, à la Mairie

Prochaine permanence le 8 octobre - Sur rendez-vous au 05.62.13.47.20

Quoi de neuf à la Médiathèque



Des horaires d'ouverture

- Mardi : 16h/19h
- Mercredi : 9h/12h et 14h/18h
- Vendredi : 9h/12h et 14h/17h
- Samedi : 10h/12h30



La consultation sur place n'est toujours pas possible, le service drive n'est plus assuré mais vous pouvez toujours réserver vos ouvrages sur le catalogue en ligne

Des conditions d'emprunt adaptées

- **Adultes** : 5 livres, 1 revue, 1 partition musicale, 4 CD pour 4 semaines et 2 DVD pour 1 semaine
- **Enfants** : 5 livres, 1 revue, 1 partition musicale, 2 CD pour 4 semaines, et 1 DVD pour 1 semaine

Un accueil en toute sécurité

- Nombre de personne à l'intérieur de la structure limité à 6
- Respect de la distanciation sociale de 1m
- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans
- Désinfection des mains avant avec du gel hydro alcoolique
- Désinfection et stockage sanitaire des ouvrages retournés

Plus d'infos:

☎ 05 62 13 48 66

@ mediatheque@aussonne.fr

Catalogue en ligne: <https://aussonne-pom.c3rb.org/>

Fermeture du 27 au 31 octobre



Environnement



Déchetterie

La déchetterie de Cornebarrieu est ouverte
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h et de
13h30 à 18h

Samedi et dimanche de 10h à 18h. Elle est fermée le
jeudi et les jours fériés.

Fermée les 1er et 11 novembre.

Encombrants

Collecte réservée à des objets non transportables dans
un véhicule personnel.

Prochaine collecte le 18 novembre.

Uniquement sur inscription au 05 62 13 47 20
Date limite d'inscription le 13 novembre



Action sociale - Le Centre Communal d'Action Sociale à vos côtés

Médiation Familiale - reprise des permanences

La médiation familiale est un temps d'écoute,
d'échanges et de négociation qui permet d'aborder les
problèmes liés à un conflit familial, de prendre en
compte les besoins de chacun, notamment ceux des
enfants, avec un tiers qualifié et impartial.

Ces permanences d'information sur la médiation
sont proposées une fois par mois au CCAS de 9h à
12h, le mercredi matin

Prochaines permanences:

- mercredi 21 octobre
- mercredi 18 novembre
- mercredi 16 décembre

Le CCAS en soutien des familles en difficultés

En partenariat avec le secours populaire de Blagnac et
les restos du Cœurs, le CCAS d'Aussonne accompagne
les familles de façon ponctuelle pour des besoins
alimentaires.

Grâce à la générosité d'un commerçant de la
commune, des familles peuvent bénéficier de fruits et
légumes frais.

Les agents du CCAS sont à votre écoute.

Plus d'infos

200, route de Merville—31840 AUSSONNE

☎ 05 62 13 47 28

@ ccas@aussonne.fr

Vie Associative

Thiêu Lâm : Cours de cascades - combat scénique

Le Centre Thiêu Lâm a ouvert un cours de cascades-combat
scénique les jeudis de 19h30 à 20h30, suivi d'un cours de
boxe libre de 20h40 à 21h40.

N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai en vous
inscrivant sur le site internet du Centre Thiêu Lâm

<https://www.centrethieulam.com>
par téléphone au 05.61.71.68.50

Foyer Rural : Salon d'Automne

Les 21 et 22 novembre aura lieu le traditionnel salon
d'automne, à la salle des fêtes. Cette année l'Afrique sera le
thème des œuvres exposées. Venez admirer le travail des
artistes des différentes sections de l'association.

Tous les adhérents sont au travail pour sortir leur «nouvelle
collection 2020»

L'Union Harmonique d'Aussonne fête se 110 ans

Pour fêter cet événement, l'UHA vous invite à partager un
week-end Musical à la halle aux sport Pierre Denis.

- samedi 21 novembre à 16 h ciné-concert notre Dame
de Paris par l'Harmonie H20
- samedi 21 novembre à 20h30 l'Union Harmonie
d'Aussonne fête ses 110 ans
- dimanche 22 novembre à 17h concert de l'orchestre
de jeune musicolus

Don du sang

Prochaine collecte le lundi 21 décembre de 14h à 19h à
la Salle des Fêtes

Vie citoyenne

Elections sénatoriales

Le dimanche 27 septembre ont eu lieu les élections sénatoriales.
Les sénateurs sont élus pour 6 ans au suffrage universel indirect
par des grands électeurs (composés d'élus départementaux et
municipaux).

Ils ont pour missions d'examiner et proposer des lois, contrôler
l'action du gouvernement et les politiques mises en œuvre. En
cas d'empêchement du Président de la République, c'est le
Président du Sénat qui assure l'intérim.

Ont été élus:

- Claude Raynal
- Émilienne Poumirol
- Alain Chatillon
- Brigitte Micouveau
- Pierre Médevielle

Plus d'infos: www.haute-garonne.gouv.fr/senatoriales2020



ZOOM sur les derniers conseils municipaux

- Installation des conseillers municipaux
- Élection du Maire et des adjoints
- Désignation des délégués et des représentants auprès
des divers partenaires
- Adoption des comptes de gestion et administratif 2019
- Adoption du budget primitif 2020
- Attribution des subventions de fonctionnement 2020
aux associations
- Approbation de l'abattement exceptionnel de la TLPE
pour l'année 2020
- Adoption des taux de fiscalité directe de 2020 (pas
d'augmentation)
- Attribution du contrat de délégation de service public de
la fourrière automobile. (Entreprise MASSOT)

Retrouver l'intégralité des délibérations sur aussonne.fr



mairieaussonne



Mairie d'Aussonne



aussonne.fr



Téléchargez l'application CentoLive
Mettez Aussonne en favori

